

Commune de Bobo-Dioulasso

Le SYNATRA-CTB fait son bilan

Le Syndicat national des travailleurs des collectivités territoriales du Burkina Faso/section de Bobo-Dioulasso (SYNATRA-CTB/Bobo) a organisé sa première journée syndicale, le samedi 1^{er} décembre 2018. Placée sous le thème « *Bilan des activités du SYNATRA- CTB/ Bobo, défis et perspectives* ». La cérémonie d'ouverture présidée par le maire de la Commune de Bobo-Dioulasso Bourahima Sanou, a vu la participation des syndicats frères.

Le SYNATRA-CTB/Bobo a été reconnu officiellement, le 15 juin 2015. Et en trois ans d'activités, il a engrangé des acquis certes mais aussi des insuffisances. Son secrétaire général, Lamine Passoulé, estime que c'est le moment de faire une halte, afin de faire le bilan et surtout se fixer de nouveaux objectifs. M. Passoulé a estimé que le bilan est satisfaisant « *mais nous ne devons pas dormir sur les lauriers* », a-t-il poursuivi. Pour le secrétaire général, si l'hôtel de ville de Bobo-Dioulasso, a été victime de saccage et d'incendie lors de l'insurrection populaire, c'est qu'à quelque part certaines choses étaient mal faites. Et de citer quelques victoires de leurs luttes. « *Nous avons obtenu une loi qui nous classe dans la fonction territoriale. Grâce à nos luttes, la commune a régularisé la situation de cent personnes qui étaient dans une situation de précarité* », a-t-il souligné. Elles avaient des salaires dérisoires. A partir de janvier 2019, elles seront traitées selon la loi en vigueur. En plus de ces personnes, quarante-deux autres qui sont considérées comme anciens vont bénéficier de la pension de retraites. Qu'à cela ne tienne, le secrétaire général a relevé des insuffisances, c'est le cas de la formation du personnel. Sur ce point dit-il, les propositions de l'autorité communale est loin de leurs attentes. Et d'expliquer que : « *Nous avons fait recours au tribunal administratif* ». Le maire de la commune de Bobo-Dioulasso, Bourahima Sanou qui a présidé la cérémonie d'ouverture des travaux a félicité le syndicat pour le travail qu'il abat. Pour lui, la commune et le syndicat sont des partenaires. Ce que le syndicat demande est juste et c'est pour la bonne marche de la commune, a-t-il dit. Donc il n'y a de raison de ne pas les accompagner. Mais le maire de rappeler que le syndicat ne doit pas faire des luttes politiciennes. Il a exhorté ensuite le syndicat à expliquer à leurs membres en plus leur droit mais aussi leur devoir vis-à-vis de l'administration communale. En marge des travaux, le bureau a offert 108 sacs de vivre composés de maïs et de riz à des personnes qui sont dans une situation difficile.

Albert Sankara